

M. BEYLE chef de l'identité judiciaire conclut que Glozel est faux

Il y a eu un an le mois dernier que le *Journal*, en publiant le rapport secret de M. Dussaud à l'Académie des inscriptions, a saisi l'opinion du débat de Glozel. Il y a plus de six mois qu'une plainte en escroquerie a été déposée contre « l'Esprit » qui anime le champ des morts et qu'un expert, M. Beyle, a été nommé. Dans quelque temps, le directeur de l'identité judiciaire donnera son rapport au juge d'instruction de Moulins. La machine judiciaire devra se remettre en action.

Or, ce rapport condamnera Glozel, le condamnera sans appel, sans réticence. La commission internationale de savants avait, elle, entouré son arrêt de disqualification des formes en usage dans les académies. M. Beyle, que le fond de la querelle n'intéresse pas, qui juge objectivement, en chimiste, en policier, frappera sans hésiter. Il dira : « Les objets de Glozel sont neufs, sont faux » comme il dirait : « Cet homme a été assassiné de telle façon. »

Ce rapport, d'ailleurs, il ne l'a pas tout à fait terminé et il ne le remettra vraisemblablement que dans trois ou quatre semaines. Jusque-là, il en garde le secret. Hier encore, il me disait :

Je serai formel dans mon rapport. Et si je dis que Glozel est faux... Si je dis...

Mais les travaux d'expertise préhistorique sont plus difficiles encore à cacher que les documents diplomatiques. Bribe par bribe, le rapport de M. Beyle a glissé sous les portes du Palais de Justice.



M. BEYLE
(Photo H. Manuel.)

Il sera volumineux. Le directeur de l'identité judiciaire semble n'avoir pas voulu épargner les explications les plus minutieuses. Comme il sait que son dossier sera publié et commenté, il n'a sans doute pas craint de mettre le détail de ses recherches à la portée du grand public, il a fait un exposé de vulgarisation. Pas de phrases, bien entendu. Des formules, des données brèves et claires, des dessins, des photographies. Ce sera le processus de la fabrication des objets de Glozel, développé, décelé, reconnu chronologiquement et psychologiquement pour ainsi dire, dans la double mesure où le temps s'écoulait et où l'habileté, la science et l'ardeur du faussaire augmentaient.

On pensait généralement que les briques à inscriptions en argile ne seraient pas très utiles à l'expertise. Au contraire, M. Beyle paraît y avoir trouvé ses arguments les plus saisissants. L'étude des inscriptions démontrerait non seulement qu'elles sont de fabrication récente, mais encore que beaucoup de tablettes n'ont jamais été enfouies dans le champ sacré. Elles sont passées directement de l'atelier au musée.

Les os se prêtaient le mieux à l'analyse chimique. Là aussi bien, la fraude, paraît-il, est grossière. Quelques-uns des objets de Glozel auraient été taillés dans de vieux ossements fossilisés comme on s'en procure assez facilement. Ce sont ces échantillons qui furent étudiés par les savants scandinaves qui conclurent à leur authenticité. Ainsi des antiquaires peu scrupuleux fabriquent-ils des armoires normandes avec le bois vermoulu des portes d'écurie.

(La suite en 3^e page)

Ce que contiendra le rapport de M. Beyle sur Glozel

[SUITE DE LA 1^{re} PAGE.]

M. Beyle a bien de ces os-là. Mais il a aussi des objets fabriqués avec des os frais, les jours où la provision d'os anciens était épuisée. Ce sont ceux-là dont M. Champion disait qu'ils « suent la moelle ». Le microscope et les réactifs ont définitivement édifié l'expert. Mais dans les deux cas, sur la matière ancienne comme sur la matière jeune, il a décelé la trace de l'outil de métal.

Si mes indications sont exactes il achève même (et c'est la dernière) une expérience qui illustrera de façon éclatante ce point de son argument.

On faisait grand cas des méthodes chimiques qui permettent de retrouver les traces métalliques dans le sillon d'un dessin gravé au burin. Je crois que M. Beyle n'a pas usé ou presque pas de ce genre d'analyse qui laisse d'ordinaire des résultats assez imprécis. Ses autres examens lui suffirent et largement.

J'imagine que le parquet de Moulins, quand il aura connaissance du rapport Beyle, sera fort embarrassé. Pourvu de ce document qui officiellement invalidera Glozel donnera-t-il une suite à la plainte déposée par la Société préhistorique ? Enverra-t-il « l'Esprit » de Glozel en correctionnelle ? On y verrait ainsi les Fradin inculpés de complicité et de recel avec, au milieu d'eux, au box de la défense, la place mystérieusement vide du principal accusé, de l'insaisissable, du fantôme modelleur et graveur.

« L'Esprit » d'ailleurs semble se redresser davantage à mesure qu'on l'accable. Il se taisait, il y a un an. Glozel n'était qu'un hameau inconnu. Depuis, une commission internationale de savants a condamné Glozel. La commission des monuments historiques a refusé de classer le gisement. Une perquisition de police a permis de découvrir dans la maison des Fradin des objets glozéliens inachevés et manifestement faux.

Demain le rapport d'un expert officiel déclarera que les poteries, les galets, les objets en os, les inscriptions du musée ont été fabriqués au vilebrequin, au burin, au polissoir, au couteau. Et pourtant les partisans de l'authenticité du gisement sont plus après que jamais.

Glozel enrichi a des cafés, des garages, des panneaux de publicité, des services d'autocars. Les agences de voyages le marquent dans leurs itinéraires, la littérature, le théâtre l'ont ravi au fait divers. Dans deux mois il y aura un dancing, dans un an une aéro-gare.

Et la lutte n'est pas finie. Le docteur Morlet, instruit sans doute de l'esprit général du rapport qui se prépare, traite déjà M. Beyle en adversaire. Ne songe-t-il pas à opposer à cette expertise officielle une autre expertise qu'il ferait faire personnellement par le directeur de l'identité judiciaire de Lyon ? Ne cherche-t-il pas enfin à opposer M. Locard à M. Beyle ?

Toutes les lois de la discussion scientifique, tous les usages juridiques, la raison même sont sans cesse housculés dans cette effarante aventure. Avec le rapport Beyle Glozel est en liquidation, direz-vous ?

Non. Il y a quelques jours, le directeur du Muséum de Chicago, M. Fields a, paraît-il, proposé d'acheter le musée un million et demi. Que l'on n'oublie pas, en outre, que la police a trouvé à Glozel des objets en cours de fabrication, qu'il y a donc forcément un faussaire.

— C'est vous, dit le glozélien à son adversaire, qui cherchez ainsi à jeter la suspicion sur les objets authentiques.

— C'est vous, riposte l'antiglozélien, qui n'avez pas eu le temps d'achever ces objets, de les patiner et de les étaler sous verre !

Le juge d'instruction de Moulins se prépare peut-être de cruelles insomnies. Mais le public va s'amuser, encore cet hiver. — Paul Bringuier.

Le Journal
05/10/1928



135882